RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

aract
agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail
Pays de la Loire

accélérateur des possibles

04 & 05 nov. 2026

Formulaire d'inscription

Candidature à l'Accélérateur des Possibles « Transition écologique » 2026

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

1. Présentation du dispositif

Travail & QVCT : un lien pas si évident...

Les préoccupations écologiques sont de plus en plus présentes dans les entreprises et contribuent au développement de nouveaux modes de production, de consommation et de mobilité.

Généralement traités sous un angle technique et économique, la mise en oeuvre des projets de transitions écologiques sous-estime fréquemment l'impact qu'elle peut avoir sur les organisations du travail, les métiers, les compétences, le rapport au travail, etc.

Les projets de transition écologique peuvent offrir aux entreprises des opportunités pour améliorer la performance et les conditions de travail mais peuvent aussi générer de nouvelles contraintes.

Tout ce qui est bon pour les entreprises ne l'est pas forcément pour les salariés ou pour l'environnement. Et inversement, tout ce qui est bon pour l'environnement ne l'est pas forcément pour les entreprises ou les salariés.

Aussi, de nouveaux équilibres et de nouveaux compromis sont à construire afin d'inventer de nouvelles solutions favorisant et articulant QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail), Écologie et Performance.

Un temps pour s'interroger, se documenter et se faire aider

« L'accélérateur des possibles » vise à soutenir des initiatives permettant d'articuler QVCT et transition écologique. Il a pour ambition d'aider les structures à intégrer dans leurs projets de transitions écologiques les questions du Travail, des conditions de Travail et du dialogue social.

Le dispositif « accélérateur des possibles », c'est :

- Un temps de rencontre organisé sur deux jours consécutifs entre entreprises et partenaires de l'événement. Cette rencontre articulera des temps collectifs et individuels qui seront enrichis par l'apport de ressources.

- Une phase de suivi individuel des projets.

- Un temps de retour d'expérience avec l'ensemble des entreprises pour faire un point d'étape sur l'avancement des projets et de partager les réussites, les difficultés, les pistes d'actions mises en oeuvre.

À qui s'adresse cet appel à projets ?

Pour postuler et participer à ce dispositif, vous devez :

- Être engagé.e dans un projet de transition écologique dans lequel vous avez la volonté de faire le lien avec les questions de Qualité de Vie et des Conditions de Travail.
- Avoir un effectif inférieur ou égal à 300 salarié·e·s
- Être situé.e géographiquement sur le territoire des Pays de la Loire
- Constituer un binôme paritaire avec une représentation direction et une représentation salariés et/ou métier
- Maintenir l'engagement du binôme ou trinôme sur la durée du dispositif

Calendrier du projet

JANVIER 2026	Ouverture des candidatures
11 FÉVRIER 2026	Webinaire de présentation
NEW **10 OCT 2026**	Date butoir de réception des cancidatures
NEW **OCT 2026**	Sélection des candidats
NEW **OCT 2026**	Rencontres avec les entreprises et les porteurs de projets
NEW **04 & 05 NOV. 2026**	Accélérateur des possibles

1	**Appel à candidatures**	Réception des candidatures et sélection
2	**Accélérateur des projets**	**2 journées** entre participant·e·s et partenaires afin d'enrichir et sécuriser leur projet
3	**Suivi des projets**	**Appui à la mise en oeuvre** de la feuille de route **Aide à l'identification** de piste de concrétisation de son projet
4	**Retour d'expérience**	**Points d'étape** sur l'avancement des projets **Partage** des réussites, difficultés et pistes d'actions

2. Formulaire d'inscription

Identité et fonction du contact principal (participant·e aux rencontres)

Description synthétique de l'activité de la structure et secteur d'activité

CODE NAF

EMAIL

TÉLÉPHONE

EFFECTIF

Votre projet portant sur la transition écologique
(titre, description du projet, lien avec la transition écologique et la QVCT)

Que recherchez-vous en postulant à l'Accélérateur des Possibles ?

Y-a-t'il une question particulière / une attente que vous souhaiteriez voir ou aborder lors de l'Accélérateur des Possibles ?

Avez vous d'autres commentaires à nous partager ?

3. Contact & informations

Après avoir complété votre dossier, envoyez-le à :

m.perrocheau@anact.fr **c.naoarine@anact.fr**

Date limite des candidature : **10 octobre 2026**

Pour toutes informations suppémentaires,
contactez vos chargé·e·s de mission en Pays de la Loire :

- **Marjorie Perrocheau** - 07 89 00 38 55
- **Cyrille Naoarine -** 06 38 10 94 23

accélérateur des possibles

Ce dispositif est conduit en lien avec les partenaires sociaux :

CFE CGC

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Syndicat cftc

la cgt

FO

cpme PAYS DE LA LOIRE

Mouvement des Entreprises de France Pays de la Loire

U2P union des entreprises de proximité

Et est financé par **l'État** et le **Fond Social Européen**

PRÉFET DE LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)

Financé par l'Union européenne

aract Pays de la Loire

10 rue de la Treillerie
ZI Angers-Beaucouzé
49071 Beaucouzé

paysdelaloire@anact.fr
02 41 73 00 22

Aract Pays de la Loire

@aract_pdl

@aractpaysdelaloire

www.anact.fr/pays-de-la-loire